

Informations



Le SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre a retenu la société SCOLAREST pour nous appuyer dans une nouvelle démarche de confection des repas de la cuisine centrale.

Les objectifs sont multiples et en premier lieu :

- une alimentation saine et de bonne qualité en respectant les préconisations actuelles et futures de la loi EGALIM.

Mais aussi :

- limiter l'utilisation de produits élaborés au profit de produits frais et de saison.
- privilégier le recours à des circuits courts de distribution, avec implication dans le Projet Alimentaire Territorial de la Communauté de Communes du Volvestre et les projets portés par le SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre.
- privilégier l'approvisionnement local dans la mesure du possible sinon dans un rayon de 150kms autour des communes du SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre.
- privilégier les approvisionnements directs de produits issus de l'agriculture raisonnée.
- favoriser l'introduction de denrées issues d'un mode de production respectueux de l'environnement.
- privilégier les préparations « fait maison » et utiliser le moins possible de produits transformés.
- développer une politique de réduction des emballages et mettre en place des conditionnements respectueux de l'environnement.

La société SCOLAREST s'est engagée à respecter tous ces points en proposant un prix de vente de repas « raisonnable ».

Pour tout renseignement concernant la grille tarifaire en vigueur, vous pouvez vous rapprocher de votre commune.